

[COMMUNIQUE DE PRESSE] SECURITE SOCIALE : Un financement à la hauteur de nos besoins est possible

Le rapport commun des Hauts Conseils et le rapport charges et produits 2026 de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) ont été rendus publics. Dans ces instances, la CFDT, en responsabilité, a été force de propositions.

Ces rapports montrent que nous pouvons moderniser notre pacte social sans en saper les fondements : l'effectivité de la solidarité et la promesse républicaine d'égalité.

La CFDT constate que **la Sécurité sociale n'a pas été suffisamment financée** ces dernières années et que son besoin de financement va s'accroître à long terme. **Le retour à l'équilibre des comptes sociaux est un enjeu de bonne gestion et de justice intergénérationnelle.** Une action résolue devra être engagée dans un cadre pluriannuel et à échéance réaliste : sans doute à dix ans.

Côté ressources, une augmentation maîtrisée est nécessaire avec des efforts équitablement partagés. La CFDT demande ainsi une remise à plat des exonérations de cotisations sociales. **Elle s'oppose avec la plus grande fermeté à une nouvelle baisse des cotisations sociales en faveur des employeurs, que compenserait une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à la charge des ménages.** Cette mesure ne dégagerait pas de ressources supplémentaires pour la Sécurité sociale et détournerait le débat public de l'enjeu du retour à l'équilibre des comptes sociaux. La CFDT préfère que le financement de la Sécurité sociale soit conforté par une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG).

Côté dépenses, **la Sécurité sociale doit viser l'efficacité, lutter contre les rentes de situation et mieux réguler la dynamique de financiarisation à l'œuvre dans les branches Maladie, Famille et Autonomie.**

Nous le savons : aucun retour à l'équilibre financier ne sera durable sans une action sur les déterminants sociaux, notamment de santé. Pourtant, depuis 2022, la **France est en panne d'une stratégie nationale de santé portée collectivement.** La CFDT demande que ce chantier soit ouvert sans tarder sur des sujets cruciaux : déserts médicaux, pénuries de médicaments, multiplication des soins dans un cadre non conventionné ou avec dépassements d'honoraires, sans oublier la lutte contre la fraude.

Ces travaux de fond sont incompatibles avec des mesures budgétaires de court terme, comme sur les arrêts de travail, qui provoqueraient une culpabilisation des malades, des difficultés financières et des renoncements à des soins nécessaires.

**DÉCLARATION DE
JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT**

sécurité sociale
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[Un financement à la hauteur de nos besoins est possible](#)